A) Eglise St Côme et St Damien : Construite sur l'emplacement d'une église mentionnée en 775, elle présente un chœur en cul-de-four de style roman, datant du XIème siècle. Ce dernier est entouré d'une chapelle du XIIème siècle, consacrée à St Côme et St Damien, et d'une chapelle gothique du XIIIème siècle.

Le porche est du XVIème siècle, œuvre de l'architecte Nicolas de St Michel. L'intrados présente 2 cartouches relatant des scènes de la vie des Saints Côme et Damien, 2 frères jumeaux médecins en Asie Mineure au 1er siècle.

L'église a été classée Monument historique en 1912.

- B) Ferme des Nonnains : Elle a la particularité d'englober la première chapelle de Chaumontel de 1147, qui a longtemps servi d'écurie. La travée du chœur à chevet plat est encore intacte, avec deux baies en arc brisé. La ferme, quant à elle, existe au moins depuis la fin du XVIème siècle. L'ancien hameau, dont la ferme (maintenant centre équestre) a adopté le nom, a disparu.
- C) Moulin de Luzarches ou moulin Bécherel: Cet ancien moulin seigneurial mentionné dès 1230, situé sur l'Ysieux, cessa son activité au début du XXème siècle et fut alors transformé en habitation bourgeoise. Le logis face à l'entrée, fermant la cour, représente le bâtiment le plus ancien qui remonte probablement au XVIIème siècle. Le plus imposant des bâtiments ne date que du début du XXème siècle et n'a donc aucun rapport avec l'activité de moulin. L'ancien bief subsiste.

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

18 rue Charles de Gaulle 95270 Luzarches

2: 01 34 09 98 48











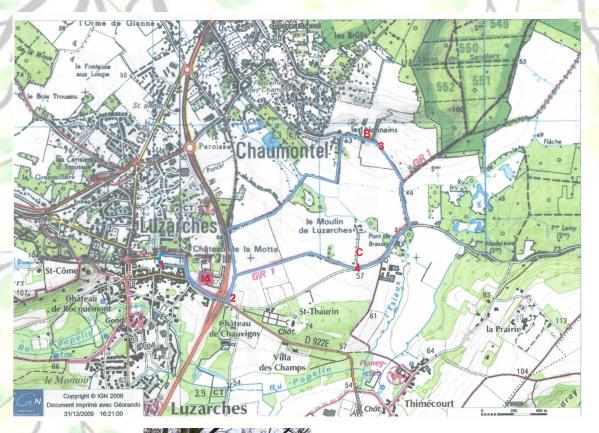
Fiche réalisée par le Bureau d'Information Touristique et par les Sentiers de l'amitié de Luzarches.

Boucle de 4,7 km

Départ du bureau d'information touristique.

- 1) Prendre la rue St Damien en face du BIT. Franchir le pont au-dessus de la D316. Au rond-point, tourner à gauche sur le GR1.
- 2) (Balisage jaune). Longer la départementale en laissant le GR à droite. Après 300m, tourner à droite. Garder le chemin, passer la rivière l'Ysieux puis tourner à droite le long du champ. Remonter à gauche vers la ferme des Nonnains. Rejoindre le chemin qui passe au-dessus de la ferme et prendre à droite.
- 3) Descendre à la rencontre du GR1, et continuer tout droit jusqu'à la route d'Hérivaux. (*Balisage jaune*) Dirigez-vous à droite, et poursuivre sur la route (*attention aux voitures*).
- 4) Au niveau du moulin de Luzarches, reprendre le GR (balisage blanc et rouge) au niveau d'un « Y », marqué par un chêne. Arrivé au bout du chemin, tourner à gauche.

Retraverser le pont, continuer tout droit et prendre la deuxième rue à droite (rue Abbé Soret, balisage jaune). Traverser la place de la République sur votre gauche. Prolonger sur la rue la rue Bonnet jusqu'à la halle. Bifurquer à gauche dans la rue principale jusqu'au BIT.







Les nonnains



Eglise St Côme et St Damien



Moulin de Luzarches